



LE SCFP, UNE FORCE INCOMPARABLE POUR LES SPÉCIALISTES ET PROFESSIONNELS D'HYDRO-QUÉBEC

À la fin des années 1990, en réponse à la volonté de l'employeur de supprimer des postes et d'éliminer de précieux acquis, les spécialistes d'Hydro-Québec ont entrepris leur adhésion au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). C'est ainsi qu'est né officiellement en février 2000 le Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec (SSPHQ), section locale 4250 du SCFP.

Depuis lors, le SSPHQ est aux premières loges du mouvement syndical québécois et canadien. Il est aussi un joueur de taille dans les relations de travail à Hydro-Québec, statut consolidé par sa place à la table de coordination des sections locales du SCFP (qui est le front commun des syndicats).

Ainsi, les professionnels et spécialistes ont accès aux meilleurs conseils possibles en matière de relations de travail, et exercent collectivement une influence optimale sur leurs conditions de travail.

Voici quelques informations clés sur les liens qui unissent le SSPHQ au SCFP.



LA COTISATION SYNDICALE

Les membres du SSPHQ décident eux-mêmes, en assemblée ou en congrès, du montant de leur cotisation syndicale.

Le coût total des affiliations (SCFP pancanadien, SCFP-Québec et FTQ) représente 0,85 % du salaire de base, soit moins de 1 % des gains réguliers des membres. Avec ces fonds, le SCFP embauche du personnel, gère des caisses nationales, offre diverses formations et fournit du matériel et des services spécialisés. Le SSPHQ recueille en plus une cotisation de 0,50 % pour financer son fonctionnement comme section locale (libérations syndicales, locaux, matériel, etc.). Les cotisations totales payées par les spécialistes et professionnels représentent donc 1,35 % des gains réguliers, taux parmi les plus bas dans le monde québécois du travail. Elles font d'ailleurs l'objet d'un crédit d'impôt, ainsi que de vérifications annuelles de la section locale et du SCFP national. Quant aux états financiers du SCFP national, ils sont accessibles pour consultation par les membres.



LES SERVICES ET LA FORCE DU SCFP

En retour de leur adhésion, de leur participation et de leur cotisation de 0,85 %, les spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec obtiennent du SCFP une multitude de services et retirent des avantages irremplaçables :

• **EXPERTS EN RELATIONS DE TRAVAIL** – Deux personnes conseillères syndicales du SCFP sont attirées au SSPHQ. Ce sont des spécialistes des négociations et de l'application des conventions collectives. Leur soutien est indispensable non seulement comme négociateurs, mais aussi en arbitrage, devant les tribunaux administratifs et dans tous les autres aspects des relations de travail et de la vie syndicale.

• **PRÉSENCE À LA TABLE DE COORDINATION DU SCFP CHEZ HYDRO-QUÉBEC** – La table de coordination des syndicats du SCFP à Hydro-Québec joue un rôle décisif dans l'orientation des conditions de travail et des relations de travail. Elle permet de négocier directement les conditions de travail, par exemple les dispositions du régime de retraite, et non de se plier par des clauses de parité (« clauses remorques ») à ce que d'autres groupes d'employés ont négocié pour eux-mêmes. Avoir sa place à cette table, c'est comme avoir son siège dans la cabine de pilotage de l'avion et non dans celle des passagers.

• **INFLUENCE QUÉBÉCOISE, CANADIENNE ET INTERNATIONALE** – Fort de ses 700 000 membres, le SCFP est le plus grand syndicat canadien, ce qui lui confère un rayonnement national et international. Au Québec, il est le plus important affilié de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ), qui, elle-même, est le plus grand regroupement syndical du Québec avec plus de 600 000 syndiqués.

Concrètement, le SCFP et la FTQ ouvrent les portes du pouvoir aux membres du SSPHQ : ils font entendre leurs préoccupations dans les bureaux de députés et de ministres, dans les médias, en commission parlementaire, bref, sur toutes les tribunes.

Par exemple, le SSPHQ et le SCFP ont présenté un mémoire à l'Assemblée nationale à la fin d'août 2019 en commission parlementaire sur le projet de loi 29, qui risquait de modifier la Loi sur les ingénieurs en empiétant sur le champ d'exercice des membres du SCFP 4250 travaillant dans les technologies de l'information et des communications (TIC).

Autre exemple, le SSPHQ a des antennes au Fonds de solidarité de la FTQ et à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) puisque le SCFP y siège.

• **ACCÈS À LA CAISSE NATIONALE DE DÉFENSE ET À LA CAISSE NATIONALE DE GRÈVE DU SCFP** – Ces caisses, fortes de plus d'une centaine de millions de dollars, sont les plus grandes du genre au Canada. Ce sont des leviers de négociation stratégiquement cruciaux : en négociation, leur poids est bien senti par l'employeur et a une incidence majeure sur le rapport de force et les résultats pour les membres. Elles permettent aussi de financer des campagnes pour éviter la grève durant les moments clés des négociations, de même que des campagnes publiques de valorisation des membres et de leurs emplois.

• **LES SERVICES SPÉCIALISÉS DU SCFP** – Le SSPHQ a aussi accès aux services de professionnels aguerris dans une multitude de domaines clés : juridique, recherche, communications, lutte à la sous-traitance et à la privatisation, formation syndicale, évaluation des emplois, droits de la personne, etc.

• **PRÉSENCE RÉGIONALE** – La structure de services du SCFP reflète la diversité des activités de ses membres sur l'ensemble du territoire québécois. Le SCFP dessert donc aussi bien les régions que les grands centres avec ses bureaux à Montréal, à Québec, en Abitibi-Témiscamingue, au Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord, en Estrie, en Mauricie-Centre-du-Québec, en Outaouais et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

